

# Débat d'orientations budgétaires 2024

Conseil Métropolitain  
15 décembre 2023

## Les orientations budgétaires pour 2024

**L'année 2024 sera marquée par :**

- ✓ *La poursuite de la réalisation des investissements programmés sur le mandat à un niveau élevé : environ 570 M€ tous budgets confondus*
- ✓ *Le maintien du niveau de service à la population, malgré la conjoncture plus difficile*
- ✓ *Le respect de la stratégie financière du mandat : en matière de fiscalité, d'épargne, d'endettement...*

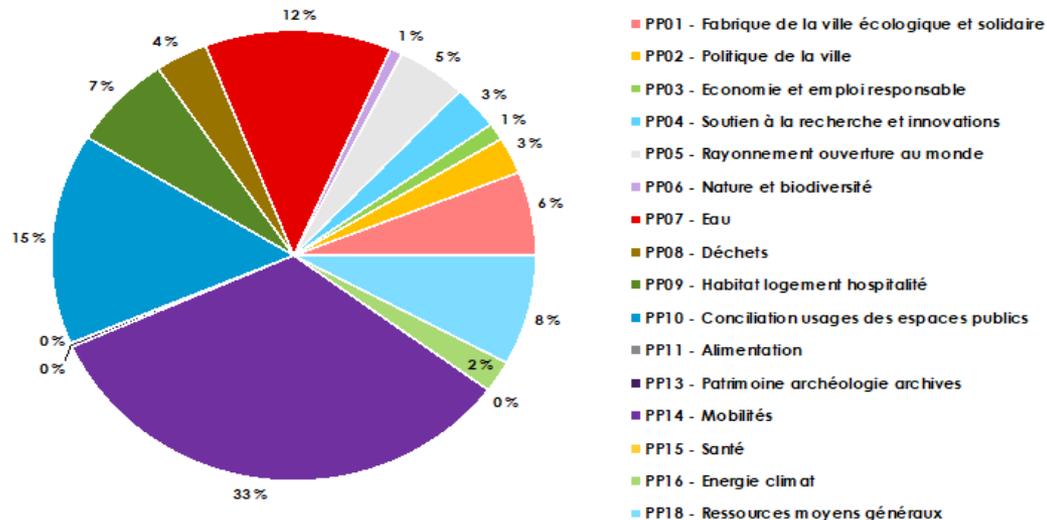
# Le projet métropolitain au service du territoire

# Le projet métropolitain au service du territoire, de la transition écologique et de l'égalité

## La programmation pluriannuelle des investissements se poursuit :

*Une priorité donnée aux mobilités, à la transformation urbaine, aux transitions et à la résilience*

Politique publique	Total dépenses 2021-2026
PP01 - Fabrique de la ville écologique et solidaire	211,3 M€
PP02 - Politique de la ville	92,2 M€
PP03 - Economie et emploi responsable	43,3 M€
PP04 - Soutien à la recherche et innovations	108,9 M€
PP05 - Rayonnement ouverture au monde	163,2 M€
PP06 - Nature et biodiversité	28,5 M€
PP07 - Eau	438,6 M€
PP08 - Déchets	123,4 M€
PP09 - Habitat logement hospitalité	237,7 M€
PP10 - Conciliation usages des espaces publics	531,3 M€
PP11 - Alimentation	1,2 M€
PP13 - Patrimoine archéologie archives	9,0 M€
PP14 - Mobilités	1164,6 M€
PP15 - Santé	0,4 M€
PP16 - Energie climat	79,9 M€
PP18 - Ressources moyens généraux	277,0 M€
<b>TOTAL</b>	<b>3510,6 M€</b>



# Le projet métropolitain au service du territoire

## **Le budget 2024 traduira nos ambitions et visera le renforcement :**

- *Des proximités pour être encore plus proche des communes et des habitants, à l'écoute des besoins*
- *Du dialogue et de la transparence pour associer les citoyens et les acteurs du territoire*
- *De l'alliance des territoires pour agir en interdépendance, coopération et réciprocité avec des territoires au-delà de la métropole*
- *De l'innovation et de l'expérimentation pour renouveler et stimuler l'action publique*

La présentation d'un « budget vert » et d'un « budget sensible au genre » sera actualisée au BP 2024.

# La stratégie financière

## La stratégie financière du mandat

**La stratégie financière de la Métropole est poursuivie pour permettre le développement durable et solidaire du territoire et de financer le projet du mandat.**

Elle doit, à la fois, préserver les équilibres financiers sur la durée et assurer le financement d'un haut niveau d'investissement prévu avec une PPI actualisée de 3,5 M€ tous budgets.

### **La métropole a desserré ses contraintes budgétaires :**

- **Une utilisation progressive de l'épargne** dégagée en fonctionnement, tout en garantissant un plancher d'épargne nette de 50 M€ en fin de mandat (au budget principal)
- **Un réendettement maîtrisé** avec un objectif de capacité de désendettement fixé à 10 ans en fin de mandat (contre 7 ans au mandat précédent), couplé à un allongement de la durée de la dette (emprunts sur 20 à 25 ans, contre 15 à 20 ans précédemment)
- **Une recherche d'efficience du service public réaffirmée** avec la poursuite de la démarche Performance pour limiter la croissance des dépenses et freiner l'effet ciseau avec les recettes
- **Une actualisation des recettes tarifaires** des services aux usagers et grands contrats, pour tenir compte de l'évolution de l'inflation...

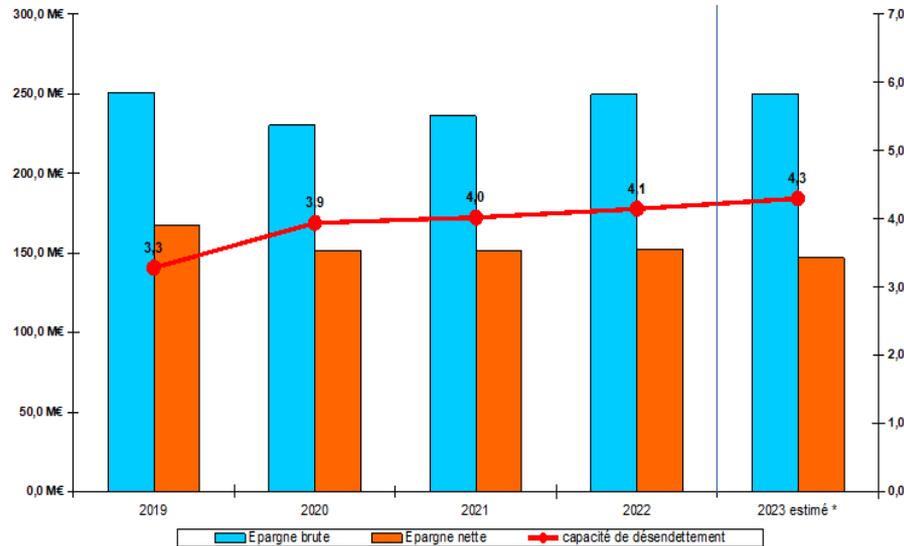
### **La Métropole s'est engagée à ne pas modifier ses taux de fiscalité économique et de taxes foncières sur le mandat.**

Pour développer les actions et les investissements en faveur de la préservation des milieux aquatiques et prévention des risques d'inondations, l'instauration de la **taxe GEMAPI**, à compter de 2023, permet de développer un plan d'actions au bénéfice de cet enjeu crucial pour l'environnement et l'avenir.

# Les projections pour la Métropole à fin 2023

## ☞ Une situation financière qui reste solide, avec :

- Des dépenses de fonctionnement projetées en 2023 à 875 M€ environ (tous budgets), en croissance de 50 M€, liées aux revalorisations salariales (hausse du point d'indice et du SMIC, refonte du régime indemnitaire en année pleine), à l'inflation (carburants, énergie...), aux dépenses nécessitées par la mise en œuvre des services publics.
- Des recettes de fonctionnement encore dynamiques, de l'ordre de 1 130 M€ environ (tous budgets), soit + 60 M€.
- Un maintien de l'épargne brute en 2023, qui pourrait s'élever à près de 255 M€ (tous budgets).
- Un niveau d'investissement considérable en 2023 : près de 430 M€ projetés tous budgets confondus (+ 64 M€), soit environ 630€/habitant.
- Un ratio de capacité de désendettement qui progresse légèrement, estimé à 4,3 ans fin 2023, avec un réendettement d'environ 40 M€ en 2023.



# Le contexte du budget 2024

# Le contexte économique et financier du budget 2024

## ☞ Un ralentissement de la dynamique de croissance attendu

- une croissance limitée à + 0,8 % en 2023 selon l'OFCE, et qui rebondirait à 1,2 % en 2024.
- l'inflation résiste encore en 2023 et ne devrait que légèrement reculer en 2024.
- Une remontée du chômage anticipée en France (après un taux de chômage de 7,2 % en 2023, il serait attendu à 7,9 % fin 2024),
- Mais une résistance de l'emploi dans le bassin d'emploi de Nantes (avec un taux de chômage de 5,3 % en fin de 1<sup>er</sup> trimestre 2023) et encore de fortes créations d'emplois salariés (+2,6 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2023).

## ☞ Une augmentation continue de la dette publique :

- La prévision de déficit public pour 2024 est de – 4,5% du PIB, un niveau sensiblement équivalent à 2023
- et la dette publique, qui a dépassé 3 000 Md€, a atteint 112,5% du PIB mi 2023 (après 111,5 % fin 2022)

☞ **Des taux d'intérêts en forte hausse en 2023** (plus de 3,5 % hors marge bancaire sur 20 ans fin octobre), **et qui devraient rester à des niveaux élevés en 2024 pour freiner l'inflation.**

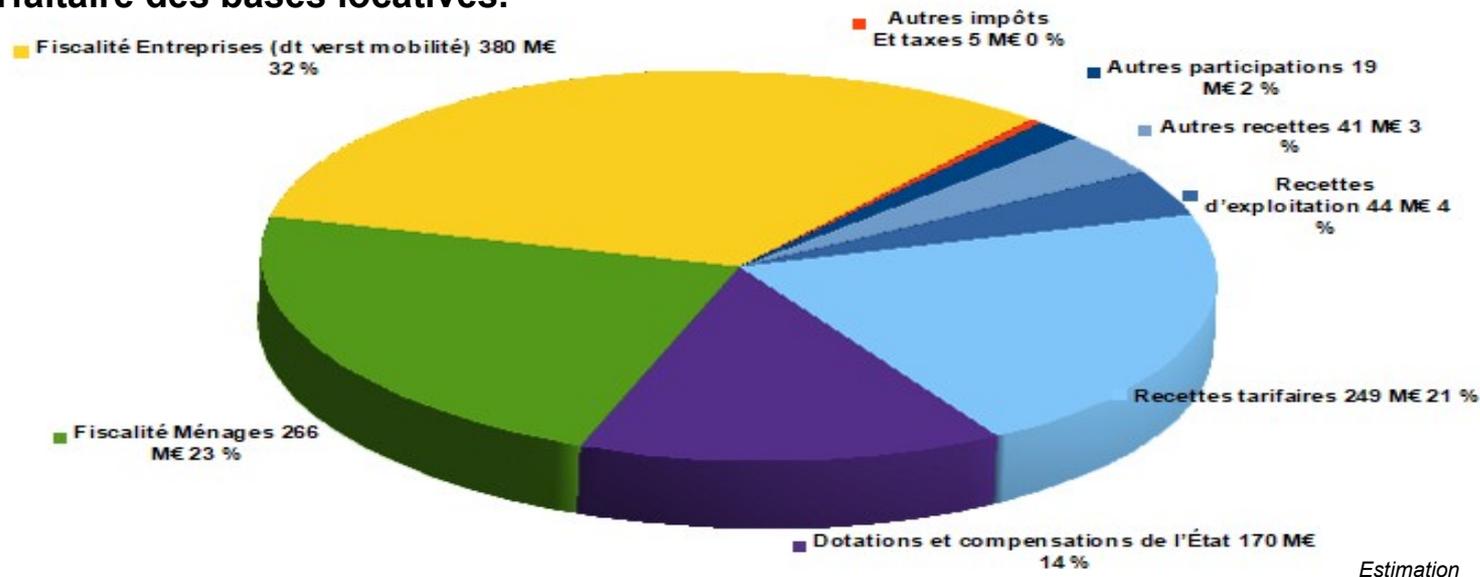
## Le PLF 2024 : peu de nouveautés pour les collectivités

- Une augmentation de 222,5 M€ des dotations aux collectivités prévue en 2024 mais principalement destinée au financement de la croissance des dotations de péréquation (cf dotation d'intercommunalité)
- Ponction des variables d'ajustement : -27 M€ pour le bloc communal sur la DCRTP et le FDPTP
- Suppression étalée sur 4 ans de la CVAE (jusqu'en 2027), compensée par une fraction de TVA depuis 2023
- Indexation à l'inflation de la révision forfaitaire des valeurs locatives en 2024 (base des taxes foncières)
- Croissance du FCTVA (+364 M€) qui intègre dorénavant les aménagements de terrains
- Stabilisation des fonds de soutien à l'investissement local (DSIL...)
- Prolongation du fonds vert et renforcement de la dotation Biodiversité

# Les orientations du budget 2024

# Les projections de recettes pour 2024

Les recettes de fonctionnement devraient atteindre 1 150 M€ environ tous budgets confondus (retraitées des flux croisés), en progression d'environ +7,5 % par rapport au BP 2023 (+80 M€), compte tenu du dynamisme de notre territoire, de la force de l'emploi local et de la revalorisation forfaitaire des bases locatives.



Les taux de taxes foncières (TFB et TFNB) et de fiscalité économique (CFE) n'évolueront pas en 2024.

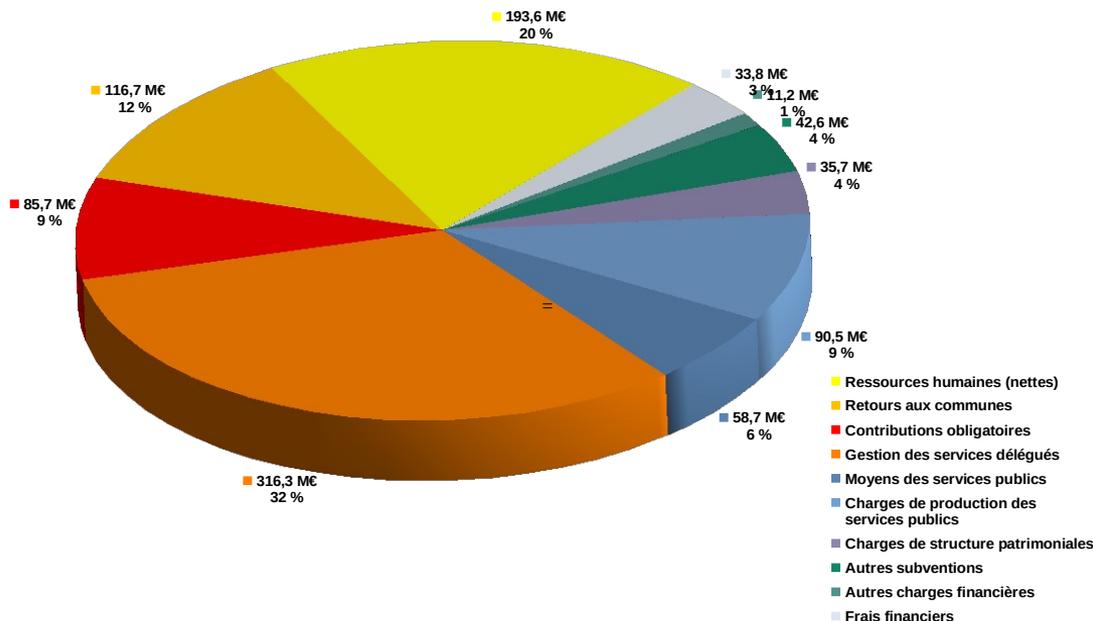
# Les projections de recettes pour 2024

☞ **Pour les recettes** : une hausse des recettes anticipée à +7,5% environ (tous budgets).

- **La fiscalité ménages (265 M€ environ)** : la réforme de la TH entraîne la perception d'une recette de TVA estimée à 115 M€ en 2024. Les taxes foncières sont évaluées à environ 65 M€ et le produit de TEOM à près de 82 M€. Le produit fiscal devrait être en progression du fait de la revalorisation des valeurs locatives (IPCH) estimée à 4,9% et du dynamisme physique des bases des locaux d'habitation (+1%).
- **La fiscalité entreprises (175 M€ environ)** : la CVAE disparaîtra complètement d'ici 2027 et est compensée par une fraction de TVA établie selon la moyenne des recettes de CVAE perçues entre 2020 et 2023, et une « part dynamique » affectée à un « fonds national d'attractivité économique des territoires ». Le produit de CFE est évalué à 99,5 M€ et celui des recettes de remplacement de la CVAE à 78,5 M€. Au total, nos recettes de fiscalité économique sont projetées en hausse de 5 % en 2024.
- **Le versement mobilité** : pourrait s'élever à environ 210 M€, en croissance de 3 %.
- **Les dotations et compensations d'État (170 M€ environ)** : une légère augmentation de la dotation d'intercommunalité en 2024, pour arriver à une DGF totale estimée à 90,5 M€ (-0,5 M€ par rapport aux sommes encaissées en 2023).
- **Les autres recettes** seront inscrites au projet de budget pour 355 M€ environ : recettes tarifaires, recettes d'exploitation, participation des partenaires, autres taxes diverses.

## La poursuite nécessaire de la maîtrise des dépenses

👉 Le volume des dépenses de fonctionnement est évalué à 930 M€ environ tous budgets, frais financiers inclus et retraités des flux croisés (+ 50 M€ environ par rapport au BP 2023). Son évolution restera maîtrisée, autour de 5% pour les dépenses de gestion, et garantira la capacité d'investissement de la collectivité par un niveau d'épargne suffisant.



Estimation

- La masse salariale nette (193,5 M€ environ tous budgets) pourrait s'accroître de l'ordre de 5,6% en 2024 (impact du RI et nouvelle évolution du point d'indice en effet année pleine)
- Les autres dépenses de gestion (585 M€ environ tous budgets) devraient progresser de l'ordre de 25 M€ en 2024 (forte inflation, et hausses des prix des carburants et de l'énergie notamment...)
- Les dotations aux communes atteindront près de 117 M€
- Les frais financiers sont estimés à près de 34 M€ (dans un contexte de forte remontée des taux d'intérêts) et représentent environ 3 % des dépenses de fonctionnement.

## ☞ ***La structure des dépenses de personnel***

Nombre d'agents sur postes permanents :

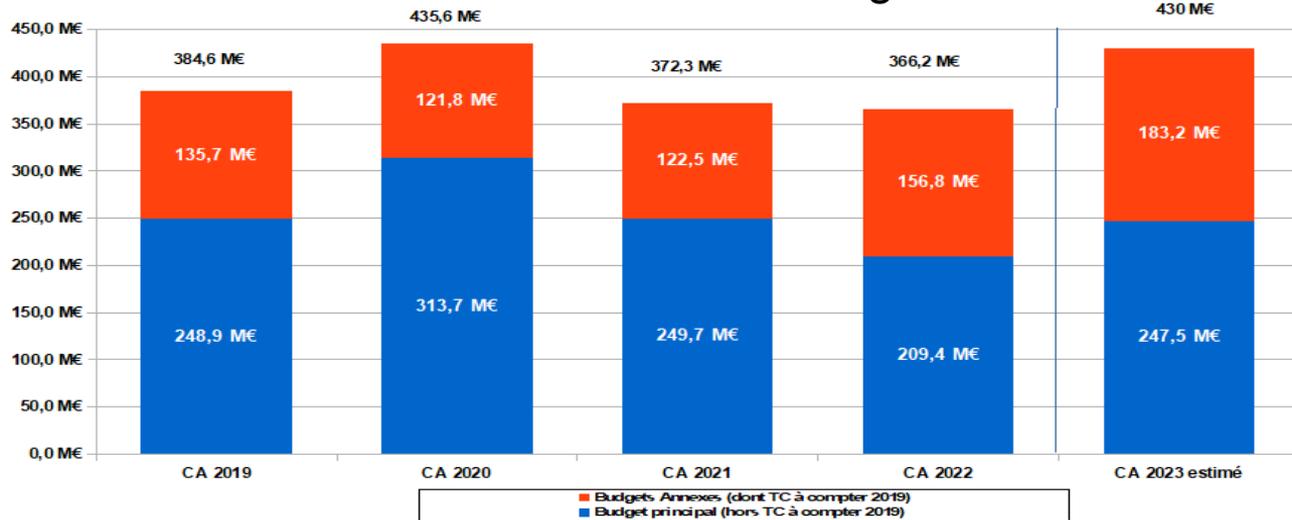
- l'effectif permanent au 1/01/2023 est de 4 193 agents, soit 4 045 ETP
- 1 911 agents sont mutualisés (47,5%) avec la ville de Nantes et 32 agents sont mutualisés avec les autres communes (dont 17 au CSU)

Répartition des agents par catégories et par filières :

- une féminisation croissante des effectifs, avec 38,7% de femmes fin 2022
- 64 % de l'effectif appartient à la filière technique, du fait des compétences de la Métropole et des métiers exercés, et 32 % à la filière administrative.

# Un effort d'investissement toujours soutenu en 2024

## L'investissement réalisé – Tous budgets



Estimation

- Montant des autorisations de programme ouvertes (tous budgets confondus) : 3,6 Mds € environ, hors AP nouvelles qui seront proposées à ce budget
- Montant projeté des crédits de paiement pour 2024 : près de 570 M€ tous budgets confondus, avec environ 320 M€ pour le budget principal et 250 M€ pour les budgets annexes (dont 150 M€ pour les transports).

# Les investissements envisagés au projet de budget 2024



## 570 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR LE TERRITOIRE

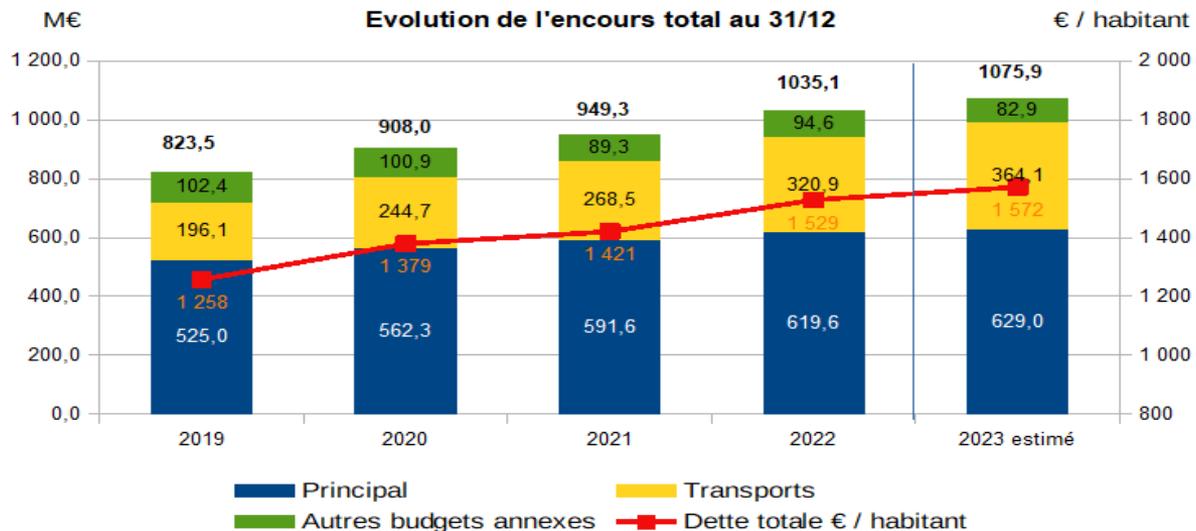
### L'effort d'investissement métropolitain sera maintenu.

**C'est un acte fort pour l'économie locale en 2024 : 570 M€ pourraient être injectés dans l'investissement** (près de 320 M€ au budget principal, 150 M€ pour les transports en commun, et 100 M€ pour les autres budgets annexes : eau, assainissement, déchets, stationnement).

**Ces crédits, qui seront précisés lors du vote du budget primitif, doivent permettre l'avancée des projets engagés et répondre aux priorités du mandat :**

- pour les transports en commun, le développement des autres mobilités,
- la réhabilitation et l'extension des réseaux d'eau,
- la construction et rénovation du parc de logements sociaux,
- les projets d'espaces publics de proximité inscrits dans les contrats de territoire,
- de nouveaux écopoints et la réhabilitation de déchetteries communales,
- en faveur du rayonnement de la Métropole,
- pour l'entretien durable du patrimoine métropolitain,
- ainsi que pour contribuer à la transition écologique et énergétique.

# Un endettement programmé



- Un endettement a été mobilisé en 2023 (+ 40 M€ tous budgets) pour financer les investissements réalisés, portant l'encours total à plus de 1 075 M€ (1 572 €/habitant) au 31/12/2023.
- En 2024, son niveau devrait s'accroître à nouveau (endettement de l'ordre de + 140 M€ environ selon nos analyses prospectives), tout en respectant l'objectif d'une capacité de désendettement inférieure à 10 ans en fin de mandat. Ce ratio devrait atteindre 4,3 ans fin 2023 (après 4,1 ans fin 2022) tous budgets confondus, et est projeté à environ 5,5 ans fin 2024.

## La structure de la dette fin 2023

- Une dette bien positionnée en terme de taux : à minima 40,5 % à taux variable et 59,5 % à taux fixe ou sur une phase à taux fixe (avant les emprunts de fin d'année 2023), avec un objectif pour 2024 de maintenir une répartition équilibrée autour de 60 % - 40 %, permettant de sécuriser l'encours tout en optimisant les frais financiers
- Une dette très diversifiée entre les prêteurs
- Une dette saine et non risquée : 100 % de l'encours classé sans risque
- Un taux moyen qui augmente fin 2023 à 2,60 % environ (contre 1,55% fin 2022), et anticipé en hausse en 2024 (autour de 2,80% selon les anticipations actuelles)

# La structure des budgets annexes fin 2023

	Total BA				
	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023 projeté
Recettes réelles d'exploitation	462,0 M€	457,9 M€	470,7 M€	519,8 M€	569,1 M€
Dépenses réelles d'exploitation	383,8 M€	370,6 M€	403,3 M€	429,5 M€	467,4 M€
<b>Épargne brute</b>	<b>78,2 M€</b>	<b>87,3 M€</b>	<b>67,4 M€</b>	<b>90,3 M€</b>	<b>101,7 M€</b>
Amortissement de la dette	24,0 M€	26,5 M€	28,6 M€	33,8 M€	38,3 M€
<b>Épargne nette</b>	<b>54,2 M€</b>	<b>60,8 M€</b>	<b>38,8 M€</b>	<b>56,5 M€</b>	<b>63,4 M€</b>
Dépenses d'équipement	135,7 M€	121,8 M€	122,5 M€	156,9 M€	183,2 M€
Encours au 31/12 dette	298,5 M€	345,7 M€	357,7 M€	415,5 M€	447,1 M€
Capacité de désendettement (années)	3,8	4,0	5,3	4,6	4,4

## Les volumes des dépenses en 2024 envisagés à hauteur d'environ :

- 435 M€ pour les transports en commun (dont 150 M€ d'investissements)
- 110 M€ pour les déchets (dont 16 M€ d'investissements)
- 210 M€ pour l'eau et assainissement (dont 75 M€ d'investissements)
- 30 M€ pour le stationnement (dont 15 M€ d'investissements)